



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de
Montréal-Est du 21 décembre 2016 à 19 h 05 tenue en la salle du
conseil de l'hôtel de ville situé au 11370, rue Notre-Dame Est**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire
Madame Françoise Lachapelle – district 1
Monsieur Yan Major, conseiller – district 2
Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3
Monsieur John Judd, conseiller – district 4
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

Est absente :

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Madame Josée Guy, directrice générale
Me Roch Sergerie, avocat et greffier

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 19 h 06.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
21 DÉCEMBRE 2016 À 19 H 05**

201612-299 1.1

Il est proposé par monsieur le conseiller Yan Major,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 décembre 2016 à 19 h 05 tel que ci-après reproduit :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 décembre 2016

RAPPORT DES SERVICES

- 2 Budget 2017
- 3 Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019

LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DES SERVICES

BUDGET 2017

201612-300 2

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance d'un projet du budget équilibré pour l'année 2017 au montant de 37 680 000\$.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent ,
Appuyé par madame la conseillère Françoise Lachapelle

Et résolu

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2017 pour un montant de 37 680 000 \$ tel que déposé;

De publier un document explicatif du budget dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

201612-301 3

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par madame la conseillère Anne Saint-Laurent

Et résolu

D'adopter le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019;

De publier un document explicatif dudit Programme triennal en immobilisations dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE

201612-302

Il est proposé par monsieur le conseiller Yan Major,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ